

Fiche Profil de Poste

Libellé du poste : **ENSEIGNANT COORDONNATEUR EN INTERNAT TREMLIN**

Localisation : Collège Haute-Bruche - Schirmeck

1. Définition du poste et des missions :

Le cadre est donné par la circulaire MENE2105909C du 19 février 2021 :

« Ces dispositifs relais s'adressent à des élèves du second degré relevant de l'obligation scolaire entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages : absentéisme non justifié, problèmes de comportement violents et récurrents aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs, mais aussi extrême passivité dans les apprentissages instaurant un processus d'échec et d'abandon. »

« Ces dispositifs doivent essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages, favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que l'appropriation des règles de la vie sociale et scolaire. Ils visent le retour réussi de l'élève dans des formations de droit commun. »

Le noyau de l'équipe de l'internat tremplin est composé, sous la responsabilité du chef d'établissement de rattachement, de deux enseignants chargés de la mission de coordonnateur, de trois assistants d'éducation et d'un éducateur PJJ. L'enseignant coordonnateur, assure la cohérence des actions menées dans le dispositif et leur articulation avec celles hors temps scolaire, ainsi que le dialogue avec les familles.

A ce titre, sous la direction du chef d'établissement de rattachement :

- il définit le projet pédagogique et éducatif du dispositif, qui répond tant à des objectifs de remédiation scolaire que de resocialisation. Avec le chef d'établissement, et en concertation avec l'ensemble des partenaires participant au fonctionnement du dispositif relais :
 - il organise les activités pédagogiques et éducatives de l'internat tremplin pour chaque session,
 - il élabore les emplois du temps
- il conduit l'équipe (assistant d'éducation, professeurs intervenants, intervenants extérieurs) et assure les coordinations nécessaires entre les différents membres (éventuellement, animation de réunions d'équipe)
- il construit un parcours individualisé pour chaque élève bénéficiaire, en lien avec l'établissement d'origine, l'élève, sa famille et les différents partenaires et intervenants
- il intervient auprès des équipes des collèges d'origine des élèves
 - conseil pour le repérage et la constitution des dossiers
 - préparation et accompagnement du retour en établissement d'origine des élèves admis dans le dispositif
- il développe et maintient les relations avec les familles : pré-entretiens et entretiens d'admissions, entretiens pendant la présence de l'élève
- il coordonne les relations avec les partenaires extérieurs : les éducateurs et travailleurs sociaux concernés, les entreprises, ainsi que les équipes éducatives des collèges d'origine (enseignants, psychologues de l'éducation nationale, assistantes sociales, conseillers principaux d'éducation).
- il assure l'enseignement d'une partie des contenus disciplinaires, dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- il prend part aux commissions départementales d'admission dans les dispositifs relais ainsi qu'au groupe de travail des dispositifs relais du Bas-Rhin et y présente le bilan d'étape individuel de chaque élève pris en charge
- il rend compte régulièrement de son action au chef d'établissement.
- il assure, en lien avec le chef d'établissement et le gestionnaire, les bilans pédagogiques et financiers du dispositif.

La prise en charge des élèves est organisée par sessions : une année comporte deux sessions d'un semestre chacune.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Ce poste à temps complet s'adresse à un enseignant du 1^{er} ou du 2nd degré (toutes disciplines), titulaire ou non du CAPA-SH, du 2CA-SH ou de CAPPEI. Une expérience d'enseignement devant des publics scolaires en difficulté est toutefois appréciée.

En dehors des compétences pédagogiques et professionnelles de tout enseignant, le poste nécessite :

- une capacité à travailler en équipe, à conduire des projets, à gérer des situations de crise
- une bonne connaissance des problématiques liées à l'accueil d'élèves adolescents en situation de mal-être, de l'orientation scolaire, des attentes pédagogiques du collège, de la gestion des ressources humaines
- un savoir communiquer oral – écrit

3. Conditions de recrutement :

Le curriculum vitae ainsi que la lettre de motivation sont à adresser à Monsieur le directeur académique des services départementaux de l'Education nationale du Bas-Rhin.

Le recrutement s'effectuera à partir d'un entretien avec les membres d'une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées

Adresse postale :

D.S.D.E.N. (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Bas-Rhin)
65 avenue de la Forêt Noire
67083 Strasbourg Cedex

Contacts pour obtenir des informations sur le poste :

Inspecteur Information et orientation
ce.i-en-io67@ac-strasbourg.fr
03.88 45 92 93

Inspecteur Ecole Inclusive
03 88 45 92 30